

Ferme exemplaire

Zoom sur : La construction de cuves de récupération des eaux de pluie

La récupération des eaux de pluie est une démarche **facile à mettre en place** et qui permet **d'économiser l'eau** courante payante et donc de **réduire les pressions** sur les nappes phréatiques.

Le projet consiste en la création d'une cuve de récupération pour **drainer les eaux de la toiture** du logement et de 2 terrasses, soit une surface totale de 600 m². La capacité de stockage de cette **cuve sera de 48 m³**. Selon les données pluviométriques locales (970 mm/an), le **volume annuel mobilisé sera d'environ 580 m³**. Ce volume devrait pouvoir couvrir les besoins en eaux d'irrigation après la remise en culture des 9 ha de restanques. Avec la création de cette cuve supplémentaire, le forage ne devrait donc plus être utilisé pour les besoins en eau liés à l'activité agricole.

Le coût de cette opération (création de la cuve sans les terrassements de masse) a été évalué à environ **25 000 € HT**.

Un dispositif de **suivi de la consommation** et des remplissages des cuves de récupération est intéressant pour évaluer les volumes mobilisés et les impacts positifs sur les prélèvements à usage agricole.

Zoom sur : Le passage au Banc d'Essai Moteur des tracteurs

Le BEM (Banc d'Essai Moteur et diagnostic) dresse un **bilan de santé du moteur** en comparant les mesures effectuées sur le tracteur avec les données officielles OCDE. Il permet également de détecter d'éventuels dysfonctionnements. Suite à cela un conseiller **précise les réparations, entretiens ou réglages à effectuer**. Des conseils de **conduite économique** sont également donnés.



Grâce au passage au BEM des 2 tracteurs de 70 et 90 ch qui sont utilisés respectivement à hauteur de 330 h/an et 430 h/an, des **économies de carburant de l'ordre de 1800 litres par an** pourraient être réalisées, représentant 12.5% de la consommation totale de l'exploitation.

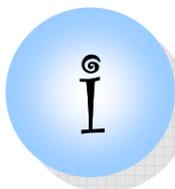
Le coût du passage au BEM d'un tracteur et des prestations de conseils sur l'éco-conduite est estimé à **400 € HT par tracteur**.

A l'heure actuelle, **en région PACA, un seul BEM est disponible**. Il est la propriété du Lycée Agricole de l'Isle sur la Sorgue dans le Vaucluse.



PROGRAMME AGIR : « VERS 100 EXPLOITATIONS ET COOPERATIVES AGRICOLES EXEMPLAIRES »

Ce diagnostic a été réalisé dans le cadre d'une démarche initiée par le Conseil Régional PACA, qui encourage les économies d'énergie et la production d'énergies renouvelables dans les exploitations agricoles.



Pour plus d'informations sur les diagnostics, vous pouvez contacter à la Chambre d'Agriculture du Var :

- **Fanny ALIBERT** – montage des dossiers et diagnostics environnementaux – 04 94 50 54 94
- **Thibault NICOLAS** – diagnostics énergétiques et environnementaux – 04 94 50 54 69



Fiche réalisée par la
Chambre Départementale d'Agriculture du Var
Service Aménagement, Environnement et Territoires
11 rue pierre clément - 83300 Draguignan
Tél : 04 94 50 54 86

Imprimé sur papier recyclé



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
VAR

www.ca83.fr



Fiche FERMES EXEMPLAIRES

Ferme exemplaire : Exploitation oléicole du Domaine des Salettes M. et Mme PINSON Figanières (Var)



OBJECTIF : Produire durablement une huile de haute qualité dans un système en intégration complète avec son environnement

Présentation de l'exploitation

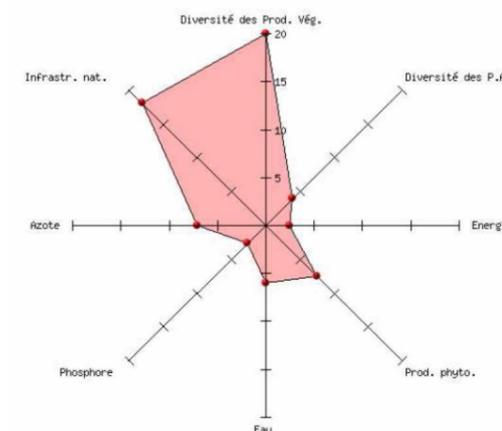
L'exploitation dispose d'une superficie de **147 ha**. Elle a été acquise il y a 3 ans. Elle compte actuellement **1500 pieds d'oliviers** plantés sur **9 ha** dans le respect du cahier des charges de **l'Agriculture Biologique** et de l'appellation d'origine contrôlée « **Huile d'Olive de Provence** ». **Projets : remise en culture** de 9 ha avec les mêmes exigences de qualité, construction d'un **moulin** certifié Agriculture Biologique. Aucune huile n'a encore été produite par cette exploitation.

Les **outils de diagnostic** utilisés par la Chambre Départementale d'Agriculture du Var sont développés par l'association Solagro. Il s'agit des logiciels **PLANETE** et **DIALECTE** qui permettent respectivement d'évaluer les « performances énergétiques et environnementales » des exploitations agricoles (voir fiche « **les diagnostics énergétique et agro-environnemental** »).

Résultat du diagnostic de l'exploitation du Domaine des Salettes selon 8 critères :

diversité des productions végétales, diversité des productions animales, énergies, produits phytosanitaires, eau, phosphore, azote et infrastructures naturelles.

Chaque critère est **noté sur 20 points** :
- plus la note est élevée pour un critère donné, plus l'exploitation est performante pour ce critère
- plus la surface de l'aire rose est grande, plus l'exploitation est énergétiquement et environnementalement performante



FERME EXEMPLAIRE : Exploitation oléicole du Domaine des Salettes

Etat des lieux

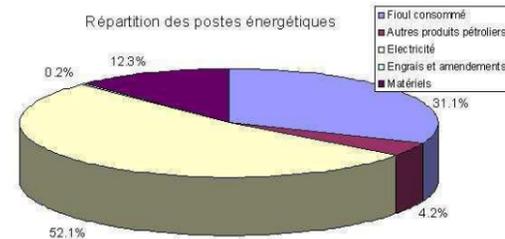
Energie :

La **consommation** totale d'énergie est composée de :

- 87% **d'énergie directe** : fioul, gazole et électricité
- 13% **d'énergie indirecte** : apports organiques et matériel

Les 2 principaux postes de consommation énergétique sont :

- **l'électricité** : 52.1% de l'énergie totale consommée. Regroupe l'activité agricole, la maison d'habitation de l'exploitant et celle du salarié
- **le fioul** : 31% de de l'énergie totale consommée. Le fioul est destiné aux engins agricoles (2 tracteurs de 70 et 90 chevaux utilisés chacun à hauteur de 800 heures/an)



Au niveau des **émissions de GES**, l'activité émet 119 éq_tCO₂/an, soit 13.2 éq_tCO₂/ha



Production d'énergie :

- le domaine possède **110 ha de forêt** et défriche pour augmenter sa surface cultivable. Cela conduit à la **production de bois** qui est **valorisé en bois bûche**. Les bâtiments d'habitation sont chauffés par une **chaudière bois bûche certifiée flamme verte** et permettant également de fournir de **l'eau chaude**.



- **projet de toiture photovoltaïque** sur d'anciens hangars avicoles . Le projet est d'environ 1300 m². La puissance nominale est estimée à 170 kWc, le système photovoltaïque délivrera donc environ 170 000 kWh/an, laissant supposer un futur bilan énergétique proche de zéro en phase de production.

Biodiversité :

L'importance de la **forêt** sur l'exploitation (110 ha) et la présence de nombreuses autres surfaces de compensation écologique (2.7 km de **haies**, 1.8 km de **lisières**, 1 000 m² de **mares**, 5 ha de **bosquets**) permettent la **conservation de nombreuses espèces** et le **maintien de l'équilibre** entre espèces concurrentes ou ravageuses et espèces utiles telles que les espèces



auxiliaires, les espèces pollinisatrices et l'ensemble de la microfaune et microflore du sol.

Déchets :

Les seuls **déchets d'origine agricole** sont les **sacs d'engrais** utilisés pour la fertilisation des plantations. Le conditionnement est fait en sac de 40 kgs générant environ **10 kgs de déchets plastiques par an**.



Les hangars de rangement du matériel ont une toiture constituée d'éverites qui contiennent de **l'amiante**, déchets hautement dangereux.

Points forts

- Un projet de **production d'électricité photovoltaïque** qui compenserait 100 % des consommations énergétiques de l'exploitation
- Une importante réserve d'énergie sous forme de **biomasse** (bois et forêt)
- Forte présence **d'infrastructures agro-écologiques** assurant la fonctionnalité des agro et écosystèmes
- Un dispositif de **récupération des eaux de pluie** couvrant en grande partie les besoins de l'exploitation
- **Volonté d'établir un système durable** de production de **haute qualité** en intégration complète avec l'environnement

Points faibles

- Présence de **déchets dangereux**
- Risque de transfert de ces déchets vers le milieu environnant
- **Manque de connaissance** sur les moyens **d'économie de carburant**
- **Absence de suivie des consommations** en eau et en énergie

Eau :

L'eau utilisée provient d'un **forage** et d'une **citerne de récupération des eaux de pluie** de 68 m³ qui draine les eaux d'une toiture de 300 m². Deux **retenues** d'environ 450 et 600 m³ sont également présentes sur l'exploitation, l'une d'entre elles **draine les eaux des fossés** et l'autre récupère une partie des **ruissellements de la vallée**. L'usage de ces retenues est réservé en cas de panne du forage ou de sécheresse exceptionnelle.

Irrigation : l'oliveraie est conduite en sec. L'arrosage des plantations utilise 240 m³/an et est effectué avec une tonne à eau d'un volume de 3 m³.

Préconisations

Energie :

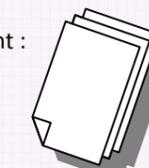
- Formation des chauffeurs à **l'éco-conduite** pour limiter la consommation de carburant et sensibiliser à une **conduite souple et économique**
- Le respect des règles d'**entretiens des engins**
- Passage au **Banc d'Essai Moteur** (BEM) pour les 2 tracteurs (*voir ci-contre et fiche « réduction des consommations en carburant »*)
- Mise en place d'un dispositif de **suivi des consommations** énergétiques :



- o **Volucompteur** sur la citerne de fioul
- o **Compteur d'électricité spécifique** à l'exploitation
- o Mesure des principaux postes de consommation et tenue d'un **cahier d'enregistrement**
- o **Kilométrage** des véhicules

Eau :

- Construction d'une seconde **cuve de récupération des eaux de pluie** (*voir ci-contre*)
- Mise en place d'un **suivi des consommations** :
 - o **volucompteur** sur les cuves
 - o système de mesure des **volumes stockés** dans les cuves(échelle de jaugeage ou autre)
- **Enregistrement des pratiques** sur un registre en précisant :
 - o la date
 - o le volume consommé
 - o les volumes stockés dans les cuves
 - o les références des parcelles arrosées



Déchets :

- **Démontage des plaques en amiante** ciment et traitement **en filière spécialisée**
- Participation aux **collectes** d'emballages vides de produits fertilisants (EVVP)

GES : Gaz à Effet de Serre

éq_tCO₂ : équivalent tonne de CO₂. Désigne le potentiel de réchauffement global d'un gaz à effet de serre (GES), calculé par équivalence avec une quantité de CO₂ qui aurait le même potentiel de réchauffement global. Pour comparaison 1 tonne équivalent carbone correspond à 1 an de chauffage au gaz pour un 3 pièces à Paris, ou 1 aller-retour Paris - New-York en avion, ou 14000 km de voiture citadine en ville ou 20 aller-retours Paris-Londres en avion.

kWc : kiloWatt crête. Un Watt crête représente la puissance fournie sous un ensoleillement standard de 1000 W/m² à 25°C.

Définitions